



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE ZONE DE WALLONIE PICARDE
22 OCTOBRE 2018 À 8H – HÔTEL DE VILLE DE TOURNAI**

PRESENTS :

Monsieur Paul-Olivier DELANNOIS, Président du Conseil ;
Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Bourgmestres f.f., ~~Brigitte AUBERT, Marie-Eve DESBUQUOIT,~~
~~Bernard BAUWENS, Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY, Christian BROTCORNE, Michel CASTERMAN, Idès~~
~~CAUCHIE, Pascal DEHANDSCHUTTER, Marc D'HAENE, Jacques DUPIRE, Marc DUVIVIER, Philippe METTENS,~~
~~Daniel SENESAEL, Roger VANDERSTRAETEN, Luc VANSAINGELE, Pierre WACQUIER, Daniel WESTRADE, Yves~~
WILLAERT ;

Major Olivier LOWAGIE, Commandant de Zone;
Madame Céline VANDENBULCKE, Secrétaire.

Séance publique

Direction

Point 1. Compte-rendu de la dernière séance - Approbation

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver le compte-rendu de la séance du 29 août 2018.

Point 2. Modification budgétaire n°2 de l'exercice 2018.

Les Comptables Spéciaux présentent la modification budgétaire n°2 de l'exercice 2018.

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver la modification budgétaire n°2 de l'exercice 2018.

**Point 3. Déménagement du siège social - Approbation de la convention de location du bâtiment situé
Chaussée de Lille 422A à Orcq**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver la convention relative au contrat de bail pour la location du bâtiment situé à la Chaussée de Lille, 422C à 7501 Orcq, de déléguer la signature de ce contrat de bail au Collège de Zone dûment représenté par le Commandant et le Président de Zone, et de déterminer la localisation du siège social de la zone à cette adresse.

Point 4. Location d'un bâtiment de type "industriel" - Approbation du contrat de bail

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver la convention relative au contrat de bail pour la location du bâtiment de type industriel situé Chaussée de Lille, 422D à 7501 Orcq et de déléguer la signature de ce contrat de bail au Collège de Zone dûment représenté par le Commandant et le Président de Zone, et décide de déménager les ateliers mécaniques dans le bâtiment sis Chaussée de Lille, 422D à 7501 Orcq au plus tôt le 1^{er} janvier 2019.

Préparation

Point 5. Ratifications des décisions du collège

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide de prendre acte des décisions prises par les membres du Collège de Zone et d'admettre les dépenses le cas échéant.

Point 6. Renouvellement de la station Cloud pour la Zone de Secours Wallonie Picarde - Approbation des conditions et du mode de passation

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver les conditions et le mode de passation du marché pour le renouvellement de la station Cloud pour la Zone de Secours Wallonie Picarde.

Point 7. Relance d'un marché pour l'acquisition d'ambulances destinées à la Zone de Secours Wallonie Picarde - Approbation des conditions et du mode de passation

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver la relance d'un marché public pour l'acquisition d'ambulances destinées à la Zone de Secours Wallonie Picarde.

Point 8. Relance d'un marché pour l'acquisition d'un véhicule - poste de commandement destiné à la Zone de Secours Wallonie Picarde - Approbation des conditions et du mode de passation

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver la relance d'un marché pour l'acquisition d'un véhicule - poste de commandement destiné à la Zone de Secours Wallonie Picarde.

Point 9. Procédure de revente des véhicules déclassés

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver la liste des véhicules de la Zone déclassés et décide de leur mise à disposition, legs ou revente conformément au règlement de vente.

POINT AJOUTÉ EN URGENCE

L'urgence d'ajouter un point relatif au maintien des actes du 29 août 2018, points 5 et 6 est déclarée par plus des deux tiers des conseillers zonaux présents, à savoir Messieurs Bernard Bauwens, Michel Casterman, Idès Cauchie, Pascal Dehandschutter, Paul-Olivier Delannois, Jacques Dupire, Daniel Senesael, Pierre Wacquier et Yves Willaert ; Monsieur Philippe Mettens marque son désaccord.

Point 10. Justification du maintien des actes du 29 août 2018 points 5 et 6

À 9 voix pour et une abstention, le Conseil de Zone décide de justifier le maintien des délibérations du Conseil de Zone, adoptées en séance du 29 août 2018, et relatives à la sélection des candidats ainsi qu'à l'approbation du lancement de la phase 2 et du cahier spécial de charges dans le cadre de la construction de trois nouvelles casernes et d'adresser la délibération justificative au ministre et de transmettre une copie au gouverneur.

Huis clos

Point 11. Mise à disposition d'un membre du personnel de la Zone de Secours Hainaut-Centre à la Zone de Secours de Wallonie Picarde

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver le deuxième avenant à la convention tripartite de mise à disposition d'un membre du personnel de la Zone de Secours Hainaut-Centre à la Zone de Secours de Wallonie Picarde.

Point 12. Approbation de la liste du personnel opérationnel et ambulancier non-pompier modifiée suite aux erreurs matérielles notifiées par la Tutelle

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver la liste du personnel opérationnel et ambulancier non-pompier modifiée suite aux erreurs matérielles notifiées par la Tutelle, et d'approuver la liste arrêtée au 1er septembre 2018.

Pour le Conseil de Zone,


Céline VANDENBULCKE
Secrétaire de Zone


Olivier LOWAGIE
Commandant de Zone


Paul-Olivier DELANNOIS
Président de Zone

